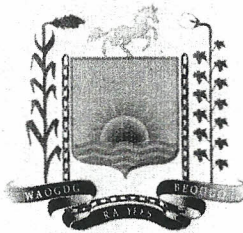


COMMUNE DE OUAGADOUGOU
SECRETARIAT GENERAL



BURKINA FASO
UNITE - PROGRES - JUSTICE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

140, Rue de l'hôtel de ville - 01 B.P. 85 Ouagadougou 01 Tél. : (226) 50 - 30 - 68 - 17 / 18 Fax : (226) 50 - 31 - 83 - 87

N° / CO/ SG Ouagadougou, le

Réf. 2014-2055 /DAG

Le Maire de la Ville de Ouagadougou

V/L n °138/2014/AN/CFOP/
ZD/kam du 21 août 2014

**Monsieur le Chef de File
de l'Opposition Politique
au Burkina Faso (CFOP-BF)
Tél. : 50-33-15-92/70 20 80
20/70 26 69 01
70 70 56 14
- OUAGADOUGOU -**

Objet : Accusé de réception

Monsieur le Chef de File de l'Opposition politique,

J'accuse réception de votre lettre ci-dessus référencée relative aux aménagements apportés sur l'itinéraire de la « marche-meeting » du 23 août 2014 suite aux échanges que nous avons eus ce jour 21 août 2014 à l'Hôtel de Ville de Ouagadougou.

Aussi, voudrais-je marquer mon accord pour l'itinéraire suivant :

Terrain vague situé à environ 100 m du Rond-Point de la Patte d'Oie, Place Mogho Naaba Wobgo – Boulevard France-Afrique – Rue Liwaga – Avenue de la Coopération Islamique – Avenue de la Dignité – Boulevard des Tansoba (voie droite) – Place Mogho Naaba Wobgo – Terrain vide.

Toutefois, vous voudrez bien vous conformer aux dispositions de la loi n°22/97/II/AN du 21 octobre 1997, portant liberté de

---/---